

Date de transmission de l'acte: 28/06/2024

Date de reception de l'AR: 28/06/2024

081-218100469-DE_2024_35-DE

A G E D I

République française

TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation : 19/06/2024

Le jeudi 27 juin 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 18	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL,
Présents : 15	Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD,
Représentés : 2	Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Ghislaine GUILLERMIER
Absents et excusés : 1	Représentés : Géraldine NOEL représentée par Peggy AMALBERT, Stéphan POUGET représenté par Philippe COUDERC
Pour : 17	Excusés :
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Guy BARDET

Délibération n°DE_2024_35

Objet : Choix référent déontologue suite à la démission de M. MIALLE, référent déontologue retenu par le conseil municipal de Cadalen le 19/10/2023

Vu la délibération DE 2023-52 en date du 19 octobre 2023 nommant M. MIALLE, référent déontologue de la commune de Cadalen,

Vu la démission de M. MIALLE de ses fonctions de référent déontologue le 24/04/2024

Vu l'acceptation de M. BEAUFILS d'être référent déontologue de la commune de Cadalen

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

DESIGNE M. Claude BEAUFILS, référent déontologue de la commune de Cadalen pour le mandat municipal restant à courir

PRECISE que tout conseiller municipal pourra saisir M. Claude BEAUFILS par courrier et/ou visioconférence. L'objet de la consultation devra avoir impérativement un lien avec l'exercice du mandat. L'avis de M. Claude BEAUFILS prendra la forme d'un écrit.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 28/06/2024

Date de reception de l'AR: 28/06/2024

081-218100469-DE_2024_35-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 29/05/2024

Le/La secrétaire
Guy BARDET

